

Communiqué de presse

Janvier 2019

LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE VA TRANSFORMER PROFONDEMENT LE BOULEVARD DE LA DÉFENSE

Le Département des Hauts-de-Seine va opérer une profonde transformation du boulevard de La Défense (Route départementale 914), entre le boulevard circulaire et le carrefour Arago à Nanterre. Au total, 55 M€ seront investis par le Département des Hauts-de-Seine et Paris La Défense sur les 5 prochaines années.

Le quartier allant des Terrasses aux Groues est en pleine mutation urbaine. Après l'arrivée des agents du Département des Hauts-de-Seine en avril 2018, de nombreux projets immobiliers voient le jour, nécessitant de repenser les modes de circulation.



Le projet de la Route départementale 914, déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral le 23 novembre 2017, prévoit une requalification complète de la voirie en boulevard urbain sur 1,4 km. Il comprend :

- > la mise en double sens avec deux voies de circulation,
- > la mise en œuvre d'une piste cyclable unilatérale bidirectionnelle sur trottoir,

- > la mise en place d'un alignement d'arbres et de couvre-sols,
- > le remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore.

Ce projet de réaménagement se déroulera sur 5 ans, et sera réparti en sections, organisées en fonction de l'avancement des projets d'aménagement connexes :

- > Janvier 2019 à décembre 2021 : section 1 entre le boulevard circulaire et le boulevard Césaire,
- > Août 2019 à décembre 2020 : section 2 entre le boulevard Césaire et la rue Hébert,
- > 1^{er} trimestre 2021 au 4^e trimestre 2023 : section 3 entre la rue Hébert et le carrefour Arago (carrefour RD 914 et RD 131).

Pour Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine et Président de Paris La Défense : « Ce nouveau quartier, en pleine mutation urbaine, se doit d'être accessible à tous : véhicules, piétons et cyclistes. La requalification majeure du boulevard de La Défense participera à la dynamique des Terrasses et des Groues, tout comme l'arrivée d'entreprises comme Vinci ou encore d'Eole, et, à termes, de la ligne 15 du Grand Paris Express. Le Département des Hauts-de-Seine montre une fois encore son utilité en aménageant un boulevard urbain pour tous et participant à une meilleure qualité de vie pour les Hauts-séquanais. »

Le Département des Hauts-de-Seine s'engage à maintenir en permanence deux voies de circulation pendant la durée des travaux, ainsi que les cheminements piétons permettant de rejoindre les pôles de transports et les grands équipements. Les événements programmés à Paris La Défense Arena seront également pris en compte.



Les projets immobiliers autour de la RD 914

> **Le projet Archipel, futur siège social de Vinci** : 4 000 collaborateurs réunis sur un seul site de 74 000 m². En plus des bureaux, ce projet prévoit également des commerces, services et équipements ouverts au public. Livraison prévue en 2021.

> **Le projet mixte Origine et Nouvelle Vague porté par Paris La Défense** : sur 80 000 m² seront combinés des immeubles de bureaux et de logements avec une crèche et des commerces en rez-de-chaussée. Livraison prévue en 2020.

> **La future Tour des Jardins de l'Arche** : sur 65 000 m², avec sa hauteur de 200 mètres sur 50 niveaux, elle sera essentiellement dédiée à l'hôtellerie avec 730 chambres.

> **La gare de Nanterre La Folie** : elle sera desservie par EOLE en 2022, puis la ligne 15 du Grand Paris Express à l'horizon 2030.

Contact presse :

Amélie CHABUET

01 47 29 78 35

achabuet@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr